



VILLE DE
LYON

TOUT L'MONDE DEHORS!

Appel à projets 2019

*tout l'monde
dehors!*

VILLE DE
LYON

Événements et
Animations

Appel à projets
2019

13/12/2018

Présentation

Chaque été, la Ville de Lyon propose, dans les 9 arrondissements de Lyon, une multitude de rendez-vous artistiques et participatifs. Avec une programmation largement ouverte sur les loisirs, des animations, spectacles et activités invitent les Lyonnais à la rencontre et aux échanges dans un esprit de « **vivre ensemble** » et de « **faire ensemble** ».

En 2019, « Tout l'monde dehors ! » aura lieu du vendredi 21 juin au dimanche 1^{er} septembre.

Cet appel à projets vise à renforcer la programmation estivale des institutions de la Ville, par la proposition de rendez-vous :

- **En plein air, sur l'espace public**
- **Gratuits**
- **Accessibles** à tous les publics
- De **divers genres artistiques** : musique, cinéma, cirque, théâtre, danse, transdisciplinarité...
- Valorisant des équipes, collectifs, structures et scènes **locales**

Les porteurs de projets peuvent demander une aide financière, une aide logistique, une aide en communication

Le cadre général

Les manifestations sélectionnées auront pour but :

- d'animer la ville pendant l'ensemble de la période estivale avec une **attention particulière pour la période allant de fin juillet à mi août** ;
- de **mettre en valeur des espaces** (places, jardins, immeubles, rues, etc) ;
- de privilégier la **convivialité** et la **participation**.

La promotion de la vie associative et du bénévolat

« Tout l'monde dehors ! » a pour vocation de mettre en avant la vie associative afin de favoriser la participation de tous les citoyens, et en particulier des jeunes, à la vie culturelle de leur commune. Par leur connaissance du territoire, leur implication et la diversité de leurs modes d'intervention, les associations sont en effet indispensables au développement de la citoyenneté.

Près de 2000 bénévoles ont participé à l'édition 2018.

Les dates

La manifestation commencera le 21 juin, avec la Fête de la musique (appel à projets différent) et s'achèvera à la fin des vacances scolaires, le 1^{er} septembre. **Merci de noter que nous ne financerons pas d'événements pendant la période du 22 juin au 7 juillet (inclus)**. Seuls les événements dont les dates sont fixées fin juin/début juillet depuis plusieurs années pourront avoir une dérogation.

Un relai en communication sera également possible sur la totalité de la période.

Axes particuliers

Les lieux

Au delà des lieux régulièrement utilisés, nous sommes attentifs à de nouvelles propositions de lieux. La fraîcheur du lieu (ombragé, au bord de l'eau...), mais aussi ses capacités d'accueil sont des critères à respecter.

Des thématiques d'actualité peuvent vous inspirer :

- Lyon accueillera les demi-finales (2 et 3 juillet) et la finale (7 juillet) de la Coupe du monde féminine de football : l'occasion de mettre à l'honneur le sport féminin et ses personnages marquants et charismatiques ?
- Un petit pas pour l'Homme, un grand pas pour l'humanité : le 21 juillet 1969, Neil Armstrong et Buzz Aldrin posaient le pied sur la Lune pour la première fois. Il y a 50 ans, cette épopée unique captivait les téléspectateurs, une thématique à explorer sous un angle scientifique ou imaginaire.

Eco-responsabilité

Environnement

La Ville de Lyon demande aux porteurs de projets de mettre en avant des démarches éco-responsables sur leur manifestation telles que :

- La promotion des produits issus du commerce équitable, de l'agriculture bio ou de proximité dans le cadre des buvettes,
- L'utilisation de gobelets réutilisables, compostables ou recyclables dans le cadre des buvettes
- La réduction des déchets à la source,
- L'accessibilité en transports en commun et en modes doux, avec la mise en place de parkings à vélo

...toute autre suggestion sera la bienvenue !

Accessibilité

Nous souhaitons que les événements proposés soient largement accessibles à tous les publics, y compris ceux habituellement éloignés des événements culturels : parents accompagnés de très jeunes enfants, seniors, personnes en situation de handicap. Nous serons sensibles à :

- Vos actions de médiation en direction de ces publics,
- Votre attention à leur accueil pendant l'événement,
- Leur inclusion éventuelle dans votre événement

Pour vous aider, n'hésitez pas à consulter le site <http://evenement-durable-agglo.lyon.fr>

Conditions de participation

Le rôle de la Ville n'est en aucun cas d'acheter des prestations de spectacles, mais de coordonner l'ensemble des manifestations organisées par des associations ou équipes artistiques, responsables de leur projet.

Soutien financier

Une subvention peut être accordée au porteur de projet. L'équipe (ou l'artiste) qui portera le projet doit être rattaché(e) ou avoir une structure en mesure de percevoir une subvention (association déclarée en préfecture et disposant d'un numéro de SIRET et d'un RIB). Un modèle de budget prévisionnel est joint en annexe : pensez notamment à prévoir une enveloppe pour les frais liés à la SACEM.

Soutien technique

La Ville de Lyon pourra vous apporter une aide :

- Mise à disposition de matériel (pas de sonorisation, ni d'éclairage)
- Mise à disposition d'un branchement électrique

Voir annexes techniques

NB : La légèreté technique de votre manifestation pourra faire partie des critères de sélection.

Nous vous encourageons à prendre en considération cette contrainte lors de la réalisation de votre budget prévisionnel.

Soutien en communication

La Ville de Lyon prend à sa charge la réalisation de la communication globale de l'événement : affichage, relations presse, programme papier, site Internet. La communication spécifique à votre manifestation est à votre charge.

Sécurité

L'organisation de cet événement intervenant dans un contexte d'état d'urgence, la Commission de sécurité demande à l'organisateur d'assurer une présence constante de bénévoles et/ou d'agents de sécurité pendant la durée de la manifestation, ils seront chargés de l'inspection visuelle des lieux et de la surveillance des comportements suspects. Leur nombre sera déterminé par la commission communale de sécurité en fonction de l'événement et de la jauge.

Calendrier prévisionnel

- Décembre – janvier : présentation de votre projet auprès de la Direction des événements et de l'animation et l'Adjoint en charge des animations culturelles/événementiel de l'arrondissement dans lequel vous proposez un projet de manifestation (voir contacts).
- **22 janvier 2019 à 18 h** : Clôture de réception des propositions comprenant le formulaire en ligne dûment complété et accompagné du budget prévisionnel détaillé (merci de remplir impérativement le modèle de budget prévisionnel joint) et de tous documents complémentaires de présentation du projet et/ou de l'association organisatrice (sous format pdf), notamment visuels.
- Mi-février: Sélection des projets selon la qualité et la pertinence des propositions, et en fonction des orientations indiquées par les élus d'arrondissements.
- Début mars: réunions d'information avec les opérateurs sélectionnés
- Fin mars : retour des dossiers OTEP (accompagnés des demandes techniques), de subvention et Communication
- Fin mai : Passage au Conseil Municipal pour vote des subventions. Edition de la programmation 2019

Procédure

Formulaires à remplir **avant le 22 janvier 2019** en deux temps :

- Inscription de votre association : <https://goo.gl/forms/W2sdmS7kVdZP5jqC2>
- Inscription de votre ou vos projets (en rappelant bien le nom de votre association à l'identique : même orthographe, même casse) : <https://goo.gl/forms/qllBRzEuJapr6fyT2>

A compléter par un envoi mail à tlmd@mairie-lyon.fr : budget prévisionnel, documents de présentation du projet. Un accusé de réception sera systématiquement envoyé. Sans retour de notre part, n'hésitez pas à contacter la Direction des Événements et de l'animation.

Si vous souhaitez envoyer des fichiers lourds (photos, vidéos...), préférez l'envoi par transfert de fichiers. Nos boîtes mails n'acceptent pas les pièces jointes trop volumineuses.

N'attendez pas le dernier moment !

Des documents annexes peuvent vous être fournis sur simple demande (plan de la ville et/ou de l'arrondissement, guide de l'organisateur de manifestations sur la voie publique...).

Contacts

Délégation Sports, Grands événements et Tourisme

M. Yann CUCHERAT, Adjoint au Maire délégué aux sports, aux grands événements et au tourisme

Direction des Événements et de l'Animation

Mme Nathalie SUCHET, Chargée des animations culturelles, 04 72 10 48 52, nathalie.suchet@mairie-lyon.fr

Mme Emmanuelle RUBIN, coordinatrice technique, 04 72 10 48 54, emmanuelle.rubin@mairie-lyon.fr

Mairies d'arrondissement

1^{er} arrondissement

Une attention toute particulière sera accordée aux projets transdisciplinaires et expérimentaux. Pas de contraintes d'horaire (jour/nuit). La sélection sera partagée entre des formats plus importants (festifs, familiaux, conviviaux) et des formats plus contraints, permettant une meilleure expression artistique et l'utilisation de lieux insolites.

- M. Jean-Pierre BOUCHARD, 04 72 98 54 09 ou jean-pierre.bouchard@mairie-lyon.fr
- Mme Anne BARRAS, 04 72 98 53 99 ou anne.barras@mairie-lyon.fr

2^e arrondissement

- Mme Maryll GUILLOTEAU, 04 26 84 19 38 ou maryll.guilloteau@mairie-lyon.fr

3^e arrondissement

- M. Jérôme MALESKI, jerome.maleski@mairie-lyon.fr
- Mme Michèle SAVIGNAT, 04 78 95 83 58 ou michele.savignat@mairie-lyon.fr

4^e arrondissement

Mme Valérie SCHELL, 04 72 98 23 61 ou valerie.schell@mairie-lyon.fr

Mme Coralina LACOMBE, 04 26 99 62 27

Contacts

5^e arrondissement

Seront privilégiés les projets s'adressant à un public jeune – **de très jeune à adolescent y compris** – avec aussi une place particulière aux familles et aux seniors. Le choix général tendra à une participation équilibrée entre des intervenants/artistes femmes et hommes.

Mme Gilda HOBERT, 04 72 38 45 92 ou gilda.hobert@mairie-lyon.fr

6^e arrondissement

Une attention forte sera accordée aux projets issus d'acteurs culturels du 6^e arrondissement.

Mme Florence DARBON, 04 72 83 15 58 ou florence.darbon@mairie-lyon.fr

7^e arrondissement

Une attention forte sera accordée aux projets issus d'acteurs culturels du 7^e arrondissement.

M. Romain BLACHIER, 04 72 73 68 47 ou romain.blachier@mairie-lyon.fr

8^e arrondissement

Une attention particulière sera accordée aux projets s'intégrant dans une réflexion sur le territoire et ses populations.

Mme Sylvie STEFANI, 04 72 78 33 23 ou sylvie.stefani@mairie-lyon.fr

9^e arrondissement

Une attention particulière sera accordée aux projets innovants et transversaux s'intégrant dans une réflexion sur le territoire et aux propositions de spectacles de cirque. Les propositions d'initiation à la danse et de bals sont également les bienvenues.

Mme Catherine MORINIÈRE, 04 72 19 81 96 ou catherine.moriniere@mairie-lyon.fr